

INTERVENTIONS EXTERIEURES en SKI ALPIN
en
CLASSE de DECOUVERTES

1 Elaborer un projet d'intervention

A **Quand et où ?** lors de rencontres préalables entre les enseignants de la classe et le ou les intervenants.

- *Les enseignants se déplacent sur site.* Généralement les centres d'hébergement les accueillent à titre gracieux. C'est la meilleure solution. Ils se font alors une idée précise des conditions d'accueil et de prise en charge et peuvent rencontrer les intervenants.

- *Le directeur du centre d'hébergement vient en visite dans la classe.*

Prévoir de traiter avec lui le plus grand nombre de sujets.

Hébergement, situation, accès aux activités et aux ressources pédagogiques, relations avec les intervenants....

Lui demander des documents photo, vidéo, les adresses des sites web utiles, des exemples de programme....

Définir qui commande les interventions pédagogiques.

Vérifier les termes d'un accord qui doit nécessairement être contracté et validé entre l'enseignant et les intervenants ou entre le centre d'accueil et le centre d'enseignement.

- *Les contacts sont pris par téléphone, courrier, courriel...*

Comme précédemment, prenez le plus grand nombre d'informations et de garanties.

Vous pouvez aussi vous adresser à :

 L'inspection académique de la Savoie (hébergements, agrément des intervenants),

 L'Association Savoyarde des Classes de Découverte,

 Interroger les collègues qui ont déjà vécu un séjour du même type.

B **Pour traiter les points suivants et renseigner le formulaire "action pédagogique incluant un intervenant" :**

Objectifs recherchés

 Le ski alpin, une activité de glisse support à la pratique de l'EPS,

 Le ski alpin, apprentissage et perfectionnement de techniques qui lui sont propres etc...,

 Le ski alpin, moyen de déplacement, permet de s'orienter et de découvrir la montagne,

 Le ski alpin au centre de l'activité humaine, professionnelle et économique en station,

 Le ski alpin, les lois de la physique, les états de l'eau et la fabrication de la neige, les remontées mécaniques...,

 Le ski alpin, la sécurité en montagne, les risques naturels, les dispositifs de prévention...

Choix des disciplines pratiquées et des supports utilisés

 Ski sur piste, parcours imposés, saut, ballet, bosses, boarder cross...,

 Ski alpin, surf, mono-ski, figl, big foot...

 Le choix doit éviter la dispersion et favoriser un réel apprentissage tant au plan moteur que technique.

 Il tiendra compte de l'âge des élèves, du nombre de séances programmées et des actions conduites en préparation ou en continuité.

Volume horaire global

 L'action programmée comportera au moins 5 séances ou 12 heures d'activité.

Distribution des séances

 Lors d'une classe d'environnement elles sont regroupées, il faut donc :

 Ménager des temps de repos. Sur cinq jours pleins, le mercredi après midi peut permettre d'autres découvertes,

 Alterner les phases de construction motrice et les temps d'assimilation des nouvelles compétences,

 Tenir compte des expositions au soleil et des variations météorologiques pour adapter l'enseignement.

Modalités et type d'évaluation

 Présentations individuelles ou collectives, évolutions individuelles ou en formation par groupe ou équipe,

 Contrôle continu avec des fiches techniques représentant des niveaux de compétence,

 Fiches d'auto évaluation,

 Les tests normalisés, étoiles, cristaux, tests et brevets USEP...,

 Vidéo...

C Pour fixer les modalités de concertation :

- En début de séjour :

Si cela n'a pu être fait avant la classe de neige, il est indispensable de programmer une réunion de concertation la veille ou le soir de la première journée de ski.

L'enseignant y rappelle les objectifs, les contraintes particulières.

L'enseignant vérifie les conditions matérielles de mise en œuvre :

les forfaits, les matériels de ski, les horaires,

le nombre de moniteurs, la répartition des élèves dans les groupes,

les moyens de communication avec les intervenants, les mesures de sécurité et d'évacuation.

L'enseignant vérifie l'agrément des intervenants (arrêté d'agrément pris par l'IA de la Savoie).

- Autour du temps consacré à la séance :

avant pour organiser la séance et en rappeler les objectifs,
vérifier la présence des élèves, leur équipement,
indiquer les zones d'évolution des groupes,

après pour faire le bilan, reformer les groupes si nécessaire, adapter la séance suivante...

- Au cours de la séance :

Il ne peut s'agir que de temps très brefs, à l'initiative de l'enseignant ou à la demande de l'intervenant, pour :
adapter l'organisation,
résoudre un problème de sécurité,
commenter à chaud les réponses motrices et réactions des élèves,
expliquer les interventions à l'intention des enseignants.

Il est important de définir pour ces moments :

les consignes données aux élèves,

l'organisation du groupe.

D Pour établir un protocole d'accord :

- Il établit de manière contractuelle pour l'ensemble des dispositions prévues ci-dessus :
l'identification de la classe et de l'enseignant,
l'identification de l'intervenant agréé,
les dates, horaires et lieux de pratique,
les matériels mis à disposition,
les coûts des interventions et les modalités de règlement.

2 Respecter la réglementation :

- Agrément : L'agrément de l'inspecteur d'académie est indispensable pour les intervenants extérieurs qui font acte d'enseignement auprès des élèves des écoles publiques.
- Normes d'encadrement : 1 cadre agréé minimum pour 6 élèves maximum en maternelle.
1 cadre agréé minimum pour 12 élèves maximum en élémentaire.
- Responsabilité du maître :
 - technique* il doit réunir les *conditions* d'un apprentissage en toute sécurité,
il conduit une réunion préparatoire, distribution des rôles, répartition des élèves...
 - pédagogique* il définit des objectifs,
il contrôle les conditions d'apprentissage,
il vérifie les modalités d'évaluation...
- Responsabilité de l'intervenant :
 - Civile et pénale vis à vis des élèves qui lui sont confiés.
 - Dans le cas d'un professionnel Assurance en RC obligatoire
Carte professionnelle à jour
 - Il a une obligation de moyens pour assurer la sécurité des élèves qui lui sont confiés et pour conduire les apprentissages.

3 Rappeler les objectifs propres à l'école :

Ces rencontres permettent à l'enseignant de rappeler aux intervenants que :

L'école est un lieu d'apprentissage pour :

- Développer l'autonomie,
l'esprit d'initiative,
la responsabilité,
le respect de l'autre, de son travail, de l'environnement et du patrimoine,
- Acquérir ou perfectionner des méthodes de travail,
- Communiquer oralement,
- Socialiser l'enfant.

La classe de neige permet en particulier de :

- Faire découvrir le milieu montagnard dans ses dimensions :
Sociales, économiques, touristiques, géographiques, géologiques, nivologiques,...
- Développer grâce au ski des compétences propres à l'EPS.

La classe de neige donne du sens aux apprentissages.

La classe de neige permet de diversifier les manières d'apprendre.

4 Répartir les Rôles

Communiquer et échanger sont les conditions nécessaires pour une bonne complémentarité des tâches.

L'enseignant : supervise le déroulement des opérations

. Il rencontre les intervenants afin de préciser les objectifs éducatifs recherchés et mettre en place l'enseignement du ski.

Aspects organisationnels :

- . Il vérifie que toutes les conditions réglementaires sont respectées,
(L'agrément des intervenants est délivré par l'IA d'accueil qui prend un arrêté d'agrément)
- . Il veille au respect des termes de la convention et des accords particuliers,
(2 conventions pour l'enseignement du ski sont signées par l'IA de la Savoie, l'une avec le SNMSF, l'autre avec la FFES.)
- . Il s'assure que tous les éléments qui concourent à la sécurité des élèves sont en place,
- . Convient des horaires, de la durée des séances, des lieux d'évolution et de rassemblement,
- . Il veille à une définition claire du rôle de chaque cadre.

Aspects plus techniques et pédagogiques :

- . Il veille à la cohérence des dispositifs proposés avec les objectifs définis,
- . Il participe à l'harmonisation des groupes de niveau,
- . Il vérifie la quantité de ski, la variété des formes de travail,
- . Il s'assure de la qualité des contacts et des échanges avec les enfants,
- . Il évalue les progrès à travers les tests proposés par les moniteurs (USEP, ESF,...),
- . Il peut se référer au *"Guide du ski aux enfants" (ENSA),*
"Site pédagogique" de l'IA73,
Documents pdf mentionnés ci après.

Il a la possibilité de prendre un groupe (si il est professeur des écoles, professeur d'EPS ou ETAPS)

- . De manière permanente mais il doit conserver un temps d'observation pour chacun de ses élèves.
- . De manière occasionnelle il dédouble le groupe avec le moniteur pour skier avec ses élèves,
il intègre les consignes de l'intervenant et les adapte aux élèves si nécessaire.

Le moniteur : fait bénéficier les élèves de ses compétences particulières.

- . Il coordonne ses actions avec les autres membres de l'encadrement,
- . Il régule la constitution du groupe avec les autres cadres,
- . Il conduit l'activité, organise le groupe et assure la sécurité de chacun des élèves qui lui sont confiés,
fiche de sortie : nom de l'école, du maître, du cadre,
liste des élèves, leur niveau de pratique,
lieu de rendez vous en cas de problème,
heure et lieu de rassemblement en fin de séance.

- . Il se réfère au document "*ski alpin recommandations*" (site IA73),
- . Il met en œuvre des situations pédagogiques cohérentes avec les objectifs recherchés par le maître,
- . Il anime la séance, communique et propose des situations variées.
- . Il conseille l'enseignant pour la conduite du groupe ou des ateliers dont il a la charge,
- . Il adapte ses propositions aux niveaux physiques et techniques des enfants,
- . Il évalue les progrès réalisés par les élèves au plan technique, moteur, comportemental,
- . Il intègre ses interventions au contexte géographique, social, culturel et économique,
- . Il communique avec l'enseignant sur tous ces aspects et participe à la coordination de l'enseignement collectif du ski.

« Réglementation et Recommandations en ski alpin scolaire »

doc pdf

4 Demander une transversalité de l'intervention

Observer en situation,
Initier à la lecture de paysage,
Parler des activités humaines.

« L'enseignant du ski intègre ses interventions au contexte »

doc pdf

5 Evaluer la qualité de l'intervention

La quantité d'activité pratiquée par les élèves,
La qualité de la relation pédagogique qui peut s'apprécier à travers,
La transversalité de l'approche. Le moniteur intègre ses interventions au contexte,
La cohérence entre les objectifs recherchés et les moyens mis en œuvre.

« Indices pour évaluer l'intervention du cadre ski alpin »

doc pdf

7 Evaluer les progrès réalisés par les élèves

- « Indices pour évaluer les progrès de l'élève »
- « Repères pour observer l'élève en ski alpin »
- « Niveaux d'habileté à atteindre en ski alpin »
- « Auto évaluation ski alpin niveau 1 Fiche Elève »
- « Auto évaluation ski alpin niveau 1 Fiche Maître »

doc pdf
doc pdf
doc pdf
doc pdf
doc pdf